

“ON VA VEILLER TOUTE LA NUIT pour inscrire notre fille”

▶ Les parents de la petite Margaux, encore sur liste d'attente, sont prêts à tout pour qu'elle fréquente une bonne école

► L'histoire de la petite Margaux, 12 ans, est semblable à celle de beaucoup d'autres. Après avoir fréquenté depuis sa plus tendre enfance le Centre scolaire du Sacré-Cœur à Jette, elle s'est vu refuser une place en 1^{er} secondaire dans le même établissement. Le critère de l'adossement de l'école primaire à la secondaire ayant été supprimé il y a un an, elle n'était tout simplement plus prioritaire.

Pour les parents, Catherine et Christophe Van Loo, la situation est incompréhensible. “Quand nous avons reçu le courrier nous annonçant que notre fille n'était pas reprise, nous étions complètement effondrés”, se souvient Christophe.

ENSEMBLE, ILS ONT alors décidé de prendre les choses en main. L'objectif, réussir à inscrire leur fille à l'Athénée Émile Bockstael (Laeken). “Les inscriptions par ordre chronologique commencent lundi matin. Nous avons appelé l'école la semaine dernière qui nous a prévenus que de nombreux autres parents seraient aussi là. Il n'y a qu'une quinzaine de places disponibles, alors autant arriver tôt”, poursuit Christophe.

Déterminés, ils ont décidé de ne rien laisser au hasard. “Nous avons commencé nos rondes dimanche après midi pour être sûrs de ne pas nous faire doubler. J'ai même prévu du café et un pique-nique dans le cas où nous risquons de passer la nuit devant l'école. Ce qui est sûr, c'est qu'on

va rester éveillés jusqu'à demain matin”, explique Catherine, au moment où se présente déjà un autre couple devant les portes de l'établissement. Il n'est alors que 18 heures. “Ça va être chacun pour soi”, murmure Christophe.

“Ça va être chacun pour soi”, murmure Christophe, le papa

Si les Van Loo sont aussi décidés à inscrire Margaux dans cet athénée, ce n'est pas par hasard. “Je voulais absolument qu'elle fasse sa scolarité dans le réseau catholique mais cela nous a été refusé. L'important, du coup,

pour nous c'est maintenant d'avoir une école qui soit proche de notre domicile. Il y a d'autres établissements qui nous plaisent aussi mais ils sont beaucoup trop loin et faire le trajet tous les matins ne serait pas tenable”, indique Christophe.

DANS LE CAS où les parents n'arriveraient pas à inscrire leur fille dans une des écoles de leur choix, Christophe hésite à demander à Margaux de rater son CEB afin de pouvoir recommencer le processus l'année suivante.

Une solution qui n'enchanté pour le moment pas la maman qui se veut positive et confiante pour la suite des événements.

Romain Demoustier

1.090 ÉLÈVES sont encore sans école

▶ La Région bruxelloise est particulièrement touchée par cette problématique

Tous les ans, la situation se répète. Après la première phase d'inscriptions en 1^{er} secondaire, près de 2 % des jeunes se retrouvent sur le carreau, englués dans des listes d'attente qui comptent parfois plusieurs dizaines d'élèves. Cette année, ils sont 1.090 à ne pas avoir été placés dans un de leurs dix choix. Les chiffres à ce niveau sont stables sur les trois dernières années.

Mais cette situation est assez paradoxale. De nombreux établissements scolaires ont encore beaucoup de places libres. Il existe en effet encore près de 18.000 places disponibles en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). L'explication est simple : les écoles qui ont une bonne réputation sont prises d'assaut dès les premiers moments des inscriptions. À côté, les écoles secondaires moins renommées gar-

dent encore beaucoup de places disponibles.

Mais la problématique ne touche pas les Régions de la même façon. C'est en effet dans la Région bruxelloise, avec sa démographie galopante, que le plus grand nombre d'élèves se retrouvent sur la sellette. Selon les derniers chiffres de la Commission interrégionale des inscriptions (Ciri), ils sont 784 (74,3 % du nombre total) à ne

pas encore être inscrits en 1^{er} secondaire.

SELON L'ASBL ÉLÈVES, qui représente les élèves en FWB, bon nombre d'enfants bruxellois se retrouveraient même dans une situation encore plus complexe à l'issue des inscriptions. “Un enfant bruxellois sur 13 (soit 2 enfants par classe de 6^e primaire) n'aura aucune école de son choix (dix choix possibles) et devra se résoudre à chercher une école souvent très éloignée de son domicile, puisque toutes les places dans les écoles des deux réseaux appréciées du grand public sont prises”, précise l'association.

La ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet (CDH), a fait part en début d'année de sa volonté de remanier en profondeur le Décret Inscription. Les travaux seraient actuellement en cours.

R. D.

Les inscriptions reprennent

Ce 4 mai a été le jour choisi par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour donner le top départ d'une nouvelle phase d'inscriptions. Mis de côté lors de la première phase, l'ordre chronologique reprend ses droits.

Les parents dont les enfants sont encore exclusivement sur des listes d'attente ou n'ont pas décroché l'établissement de leur choix ont une chance supplémentaire. Ils doivent à présent se déplacer jusqu'à l'école de leur choix, pour peu qu'elle ne soit pas pleine, pour y inscrire leur enfant.

Jusqu'au 31 août, toutes les listes d'attente restent maintenues. La date clef, c'est donc le 1^{er} septembre. Les inscriptions en liste d'attente des élèves ayant une place en ordre utile ont été supprimées au cours de la nuit précédente. L'ordre des listes d'attente est respecté jusqu'à épuisement de ces listes.

Ces dernières semaines, les parents qui ont inscrit leur enfant en 1^{er} secondaire ont reçu un courrier de la part de la Commission interréseaux des inscriptions (Ciri). Il leur notifiât l'état des inscriptions de leur enfant dans les écoles choisies. Reste qu'un peu plus de 2% des élèves ne sont pas encore inscrits et se retrouvent actuellement sur liste d'attente.

R. D.